

Olga Spevak (Université de Toulouse 2)

L'ordre des mots dans la Vie de Saint Benoît de Grégoire le Grand : une comparaison de l'original latin avec sa traduction en ancien français

1 Introduction

1.1 Status quaestionis

Si la question de l'ordre des mots en latin tardif fait l'objet de discussions interminables où les opinions sont partagés – les uns soutiennent la variabilité de l'ordre à l'époque tardive (Pinkster 1991, Spevak 2005), les autres mettent en avant des symptômes de son figement (Salvi 2004) –, les faits sont plus nets pour ce qui est de l'ancien français.¹ On sait que l'ancien français présente l'ordre SVO ou, plus précisément, le verbe à la deuxième place dans la phrase (XV), qu'il y a une tendance à exprimer le sujet pronominal au lieu de laisser inexprimé un sujet connu, et que les pronoms personnels sont clitiques (voir Harris 1978, 20 ; Salvi 2004, 11 sqq. ; Marchello-Nizia 1995, parmi d'autres).²

L'objectif de cette contribution³ n'est pas de revenir sur les faits connus. Au contraire, je me propose de mettre en lumière de nouvelles données : de comparer un texte de l'époque tardive, la *Vita sancti Benedicti* de Grégoire le Grand (540–604), qui constitue le livre 2 de ses *Dialogi*, avec sa traduction en ancien français, *Li Dialogue Gregoire lo Pape*, du 12^e siècle, afin de décrire des adaptations auxquelles le traducteur a procédé. En outre, j'essaierai de montrer l'importance d'une analyse détaillée et complexe pour une évaluation de l'ordre des mots en latin tardif. En effet, les débats sur le changement typolo-

1 Il convient de préciser que l'ordre des mots en latin tardif est évoqué surtout à propos d'un changement typologique présumé de SOV en SVO ; sur cette question, on consultera en particulier B. Bauer (2009) ; cf. également Salvi (2004, 90). Cependant, la notion de l'« ordre de base » en latin pose des difficultés méthodologiques, comme l'a montré H. Pinkster (1991). En outre, on a fini par admettre le fait que « les critères permettant de déterminer l'ordre de base – définis par Greenberg et élaborés par ses successeurs – ne sont pas applicables aux langues à l'ordre variable » (J. J. Song 2011, 255).

2 Cf. récemment aussi Carlier/Combettes (2015, 18 sq.) sur l'ordre V2 et TVO (c'est-à-dire, avec le premier constituant topical ou « thématique »).

3 Ce texte a été présenté lors de la journée d'étude « Latin tardif > français ancien », 25–26 avril 2013 à Lyon. Je remercie les participants pour leurs remarques et suggestions.

gique du latin SOV → SVO sont fondées sur des relevés statistiques bruts de la place de ces trois constituants sans prendre en considération d'autres phénomènes, en particulier la nature nominale ou pronominale du sujet et de l'objet, la possibilité de l'ellipse de l'objet (ou anaphore zéro) et la disjonction du syntagme nominal. On rencontre parfois des observations qui cherchent à combiner ces propriétés : « *decrease of disjunction is parallel to increase of VO* » (Bauer 2009, 291), sans pour autant adopter une méthodologie rigoureuse. A. Ledgeway (2012, 71 ; cf. Luraghi 2010) a décrit, récemment, la différence entre le latin et les langues romanes en termes de « configurationnalité » : le latin présente l'ordre des mots variable, la disjonction, l'anaphore zéro, un système casuel riche et l'accord grammatical riche et il est, de ce fait, qualifié de langue « non-configurationnelle », à la différence de la construction des langues romanes. Quelle est alors la situation en latin tardif ? Présente-t-il des indices de la configurationnalité ?

1.2 La méthode

Cette étude repose sur un relevé des places occupées par le sujet, l'objet et le verbe dans les propositions syntaxiquement non dépendantes (phrases simples et propositions principales), c'est-à-dire, la place du verbe et de ses arguments (constituants obligatoires) qui constituent la phrase déclarative « prototypique ». Ces propositions peuvent constituer des phrases simples ou faire partie d'une phrase complexe. En outre, j'ai pris en considération les phrases sans le sujet exprimé afin d'examiner la place de l'objet par rapport au verbe. Pour les sujets et les objets, une distinction a été établie entre les constituants nominaux et pronominaux.

1.3 L'objectif

L'objectif de cette étude est de déterminer :

- la place occupée par le verbe et ses arguments chez Grégoire le Grand ;
- la place occupée par le verbe et ses arguments dans la traduction ;
- les différences entre ces deux textes ;
- le degré de respect du traducteur par rapport à l'original et, inversement, les écarts par rapport à l'original ;
- la nature et la motivation de ces « écarts ».

La présente étude se concentre sur le côté formel des phrases et non pas sur des aspects pragmatiques.

1.4 Abréviations

Veillez vérifier le titre courant s.v.p.

Dans le présent article, j'utiliserai des abréviations. Outre S(ujet), V(erbe), O(bjet), je me servirai de S^P et O^P pour marquer un sujet ou un objet pronominal ; (S) entre parenthèses signifie que le sujet est exprimé dans une phrase précédente, appartenant à un participe ou à une subordonnée ; (O^P) marque un objet pronominal exprimé dans une phrase précédente ; X tient lieu d'un constituant précédant le verbe ; & signale la coordination par *et*, *-que* ou *atque* (*ac*).

1.5 La Vie de Saint Benoît

La *Vie de Saint Benoît* est un texte narratif constitué d'une série d'épisodes qui se rattachent à la vie et aux faits du saint. Écrite dans un style élégant, elle a été destinée – comme d'ailleurs l'ensemble des *Dialogues* – essentiellement au bas clergé mais le texte visait toute espèce de public (M. Banniard 1992, 126)⁴ ; par leur clarté et leur simplicité, ils sont devenus une œuvre très populaire, aussi parmi le « peuple ordinaire ». Sans doute, la traduction s'adressait, elle aussi, à un large public et le traducteur veillait à ce que son texte soit accessible et intelligible sans difficultés. Il faut préciser aussi que la traduction est fidèle sans être servile ; le traducteur veille à ne s'écarter ni du sens, ni du style de l'original.

Pour la construction des phrases, l'auteur semble renouer avec la « rédaction à la manière classique » en ce sens qu'il construit des périodes, ouvertes par une proposition participiale ou conjonctive (temporelle, par exemple), suivie des propositions principales, souvent coordonnées. Il utilise, d'une manière plus qu'abondante (contrairement à l'usage classique), le relatif de liaison qui se rencontre dans presque une phrase sur deux.

2 Les données chiffrées

2.1 Le verbe et ses arguments

La place occupée par le sujet, l'objet et le verbe chez Grégoire et dans la traduction est indiquée au tableau 1.

⁴ Sur la question des destinataires des *Dialogues*, voir M. Banniard (1992, 115 sq). L'éditeur des *Dialogues*, A. de Vogüé (1978, I : 36 sqq.) est trop restrictif sur le public (M. Banniard 1992, 120).

Tab. 1: Place des sujets, des objets et des verbes chez Grégoire le Grand et dans la traduction.

	Grégoire		Traducteur		Différence (trad. par rapport à Grég.)
VO	27	14 %	63	32 %	+ 18 %
SVO	5	3 %	65	34 %	+ 31 %
OV	110	58 %	24	12 %	- 46 %
SOV	31	16 %	12	6 %	- 10 %
OSV	15	8 %	9	5 %	- 3 %
OVS	2	1 %	9	5 %	+ 4 %
VSO	0	0 %	11	6 %	+ 6 %
Total	190	100 %	193	100 %	x

Nous pouvons y observer que Grégoire utilise le plus souvent l'ordre OV (58 %) et, avec sujet exprimé, SOV (16 %) ; tandis que SVO est assez rare (3 %), VO se rencontre parfois (14 %). Le traducteur, en revanche, a majoritairement recours à SVO (34 %) et, sans sujet exprimé, à VO (32 %). Les ordres avec objet préverbal – OV et SOV – se rencontrent dans la traduction mais dans une mesure restreinte (12 % et 6 %). En outre, nous pouvons observer un emploi croissant des ordres OVS et VSO dans la traduction par rapport à l'original.

2.2 Les arguments pronominaux

D'une manière générale, Grégoire a 72 % de phrases transitives sans sujet exprimé ; le traducteur n'en a que 44 %. On peut en déduire que le traducteur cherche, d'une mesure significative, à rendre le sujet explicite. En même temps, il convient d'évaluer le nombre d'arguments pronominaux. Le tableau 2 résume les résultats pour les sujets.

Tandis que chez Grégoire, les sujets pronominaux représentent 19 % de tous les sujets exprimés, leur nombre constitue 67 % dans la traduction. L'ordre SVO est particulièrement concerné par cette tendance mais les autres ordres sont, eux aussi, à prendre en considération.

Une question similaire se pose aussi à propos des objets pronominaux. Les données sont indiquées au tableau 3.

Dans ce cas, les données chiffrées pour le total sont presque les mêmes : il n'y a qu'une différence d'un pour cent de plus d'objets pronominaux dans la traduction par rapport à l'original latin. Cependant, à la différence de l'original, la distribution des objets pronominaux dans la traduction est en corrélation évidente avec l'antéposition de l'objet par rapport au verbe : les objets postnominaux (VO, SVO, VSO) n'y sont jamais pronominaux.

Tab. 2: Les sujets pronominaux.

	Grégoire		Traducteur		Différence (trad. par rapport à Grég.)
SVO	0 / 5	0 %	46 / 65	71 %	+ 71 %
SOV	9 / 31	29 %	7 / 12	58 %	+ 29 %
OSV	1 / 15	6 %	5 / 9	56 %	+ 50 %
OVS	0 / 2	0 %	6 / 9	67 %	+ 67 %
VSO	0 / 0	0 %	7 / 11	64 %	+ 64 %
Total	10 / 53	19 / 100 %	71 / 106	67 / 100 %	+ 48 %

Légende : dans la traduction, pour SVO, il y a 46 sujets pronominaux sur un total de 65 sujets, soit 71 % ; par rapport à Grégoire, où il n'y a aucun sujet pronominal sur 5 SVO, il y a une différence de +71%. Les lignes les plus significatives sont en gras.

Tab. 3: Les objets pronominaux.

	Grégoire		Traducteur		Différence (trad. par rapport à Grég.)
VO	3 / 27	11 %	0 / 63	0 %	- 11 %
SVO	0 / 5	0 %	0 / 65	0 %	0 %
OV	17 / 110	15 %	13 / 24	54 %	+ 39 %
SOV	4 / 31	13 %	11 / 12	92 %	+ 79 %
OSV	8 / 15	53 %	5 / 9	56 %	+ 3 %
OVS	0 / 2	0 %	6 / 9	67 %	+ 67 %
VSO	0 / 0	0 %	0 / 11	0 %	0 %
Total	32 / 190	17 / 100 %	35 / 193	18 / 100 %	+ 1 %

3 Une analyse comparée entre l'ordre des mots dans l'original et dans la traduction en ancien français

3.1 Conserver VO ? Oui, mais exprimer le sujet

Grégoire le Grand n'utilise pas très souvent VO ; on rencontre cette disposition dans des constructions parallèles avec OV (c'est-à-dire VO & OV, voir l'exemple (4)), dans le cas d'objets plus amplement développés (2)–(3), dans celui de la disjonction (3) et dans d'autres situations telles que la mise en avant ou

« focalisation » du verbe en tête de phrase (1).⁵ Cependant, dans ce dernier cas, le traducteur fait précéder le verbe par *et ensi*. À cinq reprises seulement, le traducteur garde VO de l'original avec un objet exprimé par un nom (1). Il convient de mentionner le fait que cette catégorie inclut deux occurrences du verbe à la première personne où le traducteur peut avoir intentionnellement conservé l'ordre de la citation biblique en tant que texte doté d'une autorité sacrée (2). En outre, le sujet n'y est pas exprimé : la forme verbale *nunzai* y est suffisamment explicite et la première personne découle aussi de l'expression *mes*. À treize reprises, le traducteur cherche à exprimer le sujet,⁶ notamment par un pronom (11 occurrences sur 13), voir l'exemple (3). J'ai inclus dans cette catégorie les cas où le sujet pronominal n'est pas exprimé directement dans la proposition mais figure dans la phrase complexe dont la proposition en question fait partie (4). Si une telle configuration (S)VO se rencontre dans le texte original, tout particulièrement avec un relatif de liaison, le traducteur la garde (4 occ.), de même que SVO de l'original (3 occ.). Les procédés de traduction, marqués par →, peuvent être représentés ainsi :

VO → VO
 VO → SVO, (S)VO
 SVO → SVO

- (1) **Vicit** itaque peccatum, quia mutauit incendium. (Greg. M. *Dial.* 2.2, l. 20)
 Et ensi **uenkit** lo pechiet, car il muat l'ensprendement.
 'Il vainquit le péché parce qu'il changea d'incendie'⁷
- (2) In labiis meis pronuntiaui omnia iudicia oris tui. (2.16, l. 50 = Ps 118, 13)
 En mes leures fors **nunzai** toz les iugemenz de ta boche.
 'De mes lèvres j'ai prononcé tous les jugements de ta bouche'
- (3) Nam scripsit monachorum regulam discretione praecipuam, sermone luculentam. (2.36, l. 6)
 Quar il **escrist** la riugle des moines ualhant par discretion, clere par sermon.
 'En effet, il écrivit une *Règle des moines* remarquable par sa discrétion, dans un langage clair'

⁵ Une telle stratégie est appelée « *verum focus* », voir O. Spevak (2010, 46).

⁶ Sur la tendance manifeste à commencer la proposition par un terme de rappel accentué en ancien français, voir J. Herman (1990, en particulier, p. 286–288).

⁷ Les traductions concernent le texte latin et ont été puisées dans l'édition d'A. de Vogüé (1979). Elles ont été parfois modifiées.

- (4) Cum quadam die submitti panem conspiceret, **iactauit** lapidem et tintinabulum **fregit**. (2.1, l. 53)
 Quant il en un ior uit metre lo pain, si **gettat** une piere et **brisa** la klokete.
 'Un beau jour, voyant le pain qui descendait, il lança une pierre et il brisa la clochette'

Cependant, il convient de signaler trois occurrences de « répétition » du sujet : le sujet nominal se rencontre dans une proposition précédente et il est repris, par un pronom, dans la proposition qui suit.⁸ Ce modèle, (S)S^PVO, traduit SVO avec un sujet nominal qui se lit dans l'original.

SVO → (S) S^PVO

- (5) Monachus uero, qui cellarium tenebat, audiuit quidem iubentis uerba, sed inplere distulit. (2.28, l. 9)
 Et li moines ki tenoit le cellier, il oit uoirement les paroles del comandant, mais il les respitat aemplir.
 'Le moine, qui tenait le cellier, entendit bien l'ordre, mais il différa de l'exécuter'

3.2 Que devient OV ?

OV est l'ordre le plus fréquemment employé par Grégoire, on l'a vu (tableau 1). Cependant, il est relativement rare que le traducteur conserve OV avec un objet nominal. J'ai noté deux types de situations dans lesquels cela se produit. D'abord, dans des phrases simples, il y a trois occurrences (l'exemple (6) contient une double occurrence) d'OV, deux à la deuxième personne du singulier – à noter l'ellipse du nom au second membre de la phrase –, l'autre, à la troisième personne.

- (6) Multa mala facis, multa **fecisti**. (2.15, l. 6)
 Pluisors malz fais, pluisors malz as fait.
 'Vous faites bien du mal, vous en avez fait beaucoup'

⁸ Sur la « reprise du sujet », qui va de pair avec la « périphérie gauche », voir P. Skårup (1975), Ch. Marchello-Nizia (1997).

- (7) Tunc collectis fratribus inoboedientem monachum de infidelitate sua et superbia coram omnibus **increpauit**. (2.28, l. 23)
 Dunkes assembleiz les freres lo moine nient obeissant **chosat** de sa mescreandise et de son orguelh deuant trestoz.
 ‘Puis, en présence de la communauté, il reprit le moine désobéissant et devant tous lui reprocha son manque de foi et son orgueil’

Ensuite, OV se rencontre dans des phrases complexes, ouvertes par SVO, où OV est coordonné par *et* ou *sed* – *et* et *mais* dans la traduction – (5 occ., dont une à la première personne du singulier). À trois reprises, le sujet et l’objet présentent un nombre grammatical différent, par exemple en (8) où le sujet est au pluriel et l’objet au singulier. Cependant, un tel ordre peut se rencontrer aussi avec le même nombre.

- (8) Currentes autem fratres draconem minime uiderunt, sed trementem atque palpitantem monachum ad monasterium **reduxerunt**. (2.25, l. 12)
 Et li frere corant ne uirent pas lo dragon, mais lo moine tremblant et palpant **remenerent** al monstier.
 ‘Les frères accoururent mais ils ne virent point le dragon ; alors ils remmenèrent au monastère le moine tremblant et palpitant’

Le traducteur rend OV de l’original par VO (10 occ.), surtout à l’intérieur d’une phrase complexe (9) ; l’emploi d’un sujet pronominal dans une proposition précédente (11 occ.) représente l’alternative de cette configuration (10). Lorsque la proposition latine comportant OV se rencontre en tête d’une phrase complexe, elle est rendue par S^PVO avec un sujet pronominal (11) (14 occ.), une fois, par SVO nominal.

OV → VO, (S^P)VO, S^PVO, SVO

- (9) tantoque igne serui dei animum in specie illius **accendit**, ut ... (2.2, l. 8)
 et de si grand fou **ensprist** lo corage del serf deu en la bealteit de celei, ke ...
 ‘celui-ci alluma un tel feu dans l’esprit du serviteur de Dieu à la vue de cette beauté que ...’
- (10) Nutricem suam occulte fugiens, deserti loci secessum **petiit**, cui Sublacus uocabulum est ... (2.1, l. 27)
 Il fuianz sa norrice repunsement, **requist** un secreit d’un desert liu a cui est nons Sublacus ...
 ‘Il se déroba secrètement à sa nourrice, il gagna un endroit désert, qui s’appelle Sublacus ...’

- (11) Eius quippe monasterium **frequentabat**, ut, quia ... (2.35, l. 4)
 Quar il **hanteuet** son monstier, ke par tant ...
 'Il fréquentait le monastère, pour que ...'

3.3 Et SOV ?

L'ordre SOV de l'original n'est traduit par le même modèle que deux fois : une occurrence est avec un objet nominal, l'autre, avec un objet pronominal (*omnes* rendu par *toz* « tous »). L'ordre en (12) peut se justifier, d'une part, par un souci de garder le parallèle entre *prophetiae spiritus* et *prophetarum mentes*, d'autre part, par le fait que le verbe est nié.

- (12) Prophetiae spiritus, Petre, prophetarum mentes non semper **inradiat**, quia ... (2.21, l. 21)
 Pirres, li spirs de prophetie les pense des prophetes toz tens n'**enluminet** mie, car ...
 'Pierre, l'esprit de prophétie n'éclaire pas toujours les pensées des prophètes, car ...'

L'ordre SOV latin devient alors régulièrement SVO (13) (10 occ.) ; j'ai aussi inclus dans cette catégorie cinq cas où le sujet est exprimé dans une proposition précédente ((S)OV → (S)VO). La même substitution se constate avec des sujets pronominaux (14) (8 occ.) : il s'agit surtout du relatif de liaison *qui*, rendu par *li queiz* ou *ki* ; *ille*, traduit par *icil*, apparaît moins souvent. Le sujet pronominal peut être exprimé dans une proposition précédente (15) (7 occ.).

SOV → SVO
 S^POV → S^PVO
 (S)OV → (S)VO
 (S^P)OV → (S^P)VO

- (13) Benedictus extensa manu signum crucis **edidit** et ... (2.3, l. 23)
 Benoiz par estendue main **donat** l'ensenge de la croiz et ...
 'Benoît étendit la main pour tracer un signe de croix et ...'
- (14) Qui statim ferramentum Gotho reddidit, dicens : ... (2.6, l. 19)
Li queiz manes **rendit** lo ferement al Gothe disanz : ...
 'Là-dessus, Benoît rendit son outil au Goth en disant : ...'

- (15) Qui haec audientes uehementer admirati ad praedictum praedium sunt reuersi
 et *cuncta habitacula*, sicut ex reuelatione didicerant, **construxerunt**.
 (2.22, l. 31)
Li queil oant cez choses mult soi meruilhierent et il soi retournerent al deuant dit
 aluet, et **si fisent** *totes les habitations* alsì com il auoient apris parmi la reuelation.
 ‘À ces paroles, ils furent stupéfaits ; ils revinrent à la propriété dont nous avons parlé, et ils construisirent toutes les habitations selon les instructions qu’elles avaient reçues en songe’

En outre, on rencontre des sujets « répétés », comme en (16) où le sujet est repris par le relatif de liaison et repris par *il* (6 occ.). La reprise par *il* d’un sujet nominal mérite, elle aussi, d’être citée (17).

- (16) Qui mox uenit, orationem faciens benedictionem dedit et ... (2.9, l. 10)
Ki manes ke il uint il faisanz l’orison **donat** la benizon et ... la pierre fut leueie de tante enheleteit ...
 ‘Il arriva rapidement, pria, donna une bénédiction, et ...’
- (17) Vir autem domini, quem facta absentia latere non poterant, unum (*scil. uasculum*) cum gratiarum actione suscepit et ... (2.18, l. 6)
 Mais li hom del sanior cui li fait nient present ne porent pas atapir, il **receut** l’un a faisement de grasces mais ...
 ‘L’homme de Dieu, à qui les actions accomplies à distance ne pouvaient échapper, reçut l’un (de deux petits vases) avec des remerciements et ...’

L’ordre SVO sert aussi à rendre des configurations avec un objet nominal préverbal : OSV (2 occ.) et OVS (1 occ.) latins.

- (18) sed minando diceret, tantas uires sermo illius **habebat**, ac si ... (2.23, l. 4)
 mais en manazant sa parole **auoit** si grandes forces, alsì ...
 ‘mais (sur le ton) de la menace, sa parole avait tant d’efficacité qu’il ...’

3.4 OSV, OVS et VSO français

Grégoire le Grand, on l’a vu (tableau 1), emploie exceptionnellement OVS (2 occ.) et jamais VSO ; chez le traducteur, on relève neuf occurrences d’OVS

et onze de VSO. La question se pose alors de savoir dans quelles situations il adopte ces ordres.

Avec un objet nominal latin, le traducteur garde l'ordre OSV original une seule fois (19).⁹ Cependant, il est vraisemblable qu'il l'a fait intentionnellement, conscient du contraste établi entre les sujets *Theoprobis* et *nos*, plus amplement développé par une proposition relative. On notera l'ellipse de l'objet latin avec le verbe *cernimus* et sa pronominalisation (*la*) en ancien français, phénomène sur lequel on reviendra.

- (19) Cuius uocem tunc Theoprobis **audiuit**, nos autem cernimus, qui... sci-
mus (2.17, l. 14)
Cui uoiz dunkes **oit** Theoprobis, mais nos la ueons, ki or sauons ...
'Cette annonce qu'entendit Théopropus, nous la voyons réalisée, puisque nous savons ...'

En revanche, avec un objet pronominal latin – exprimé par le relatif de liaison (3 occ.) ou le relatif introduisant une proposition relative (1 occ.) –, le traducteur garde le même ordre OSV.

- (20) Quos ille protinus **percontatus est**, dicens : ... (2.12, l. 9)
Les queilz il **demandat** enhelement disanz : ...
'Aussitôt celui-ci demanda : ...'

Ailleurs, OSV sert à rendre OV (4 occ.) avec l'explicitation du sujet. À trois reprises, l'objet est représenté par un relatif de liaison latin, une fois, par un objet nominal dans une construction complexe.

- (21) Quos etiam protinus misit, ut eius corpus ad monasterium deferente ...
(2.34, l. 9)
Les queiz alsiment *il* **enuoiait** enhelement par ke il lo cors de celei portaissent al monstier ...
'De plus, il les envoya aussitôt pour ramener son corps au monastère ...'

L'ordre OVS est étroitement lié à la question des sujets pronominaux en français et, de surcroît, à celle des objets pronominaux. OVS est choisi par le traducteur pour rendre OV (4 occ.), OSV (4 occ.) et OVS (1 occ.). Dans le cas d'OV latin, un sujet pronominal de la troisième personne (*il*) ou de la deuxième

⁹ Cet ordre est rare en ancien français (Moignet 1988, 361).

personne (*tu*) est inséré dans la traduction. L'objet en latin peut être pronominal (*haec, hunc, alterum, (ea) quae* + proposition relative et *qui* relatif de liaison). Il convient de signaler que le traducteur ne conserve pas une relative qui fonctionne comme complément d'objet : il remplace le pronom cataphorique *ea* par *les choses* (22). De même, il préfère un objet nominal à valeur générique : « *les choses* » à un objet pronominal à valeur résomptive. L'exemple (23), complexe, illustre bien ce phénomène ; on y notera en outre la reprise de l'objet nominal *les iugemenz* par les pronoms *ceaz* qui contribue à former une construction parallèle avec le segment qui suit.

- (22) Nam *ea quae ipse non loqueris, nostris procul dubio cognitionibus abscondis*. (2.16, l. 73)
 Car *les choses* cui tu ne paroles mie, senz dotance *celes repuns tu* a nostres conissances.
 'Car ce que tu n'as pas énoncé toi-même, tu le caches sans nul doute à nos intelligences'
- (23) *Haec et norunt* et pronuntiant. Iudicia igitur quae deus tacet, nesciunt ; quae deus loquitur, sciunt. (2.16, l. 64)
Cez choses et **connoissent** *il* et fors annuncient. Gieres *les iugemenz* cui deus taist, *ceaz* ne seuent il mie ; *ceaz* cui deus parolet, *ceaz* seuent.
 'Ils connaissent ces choses et ils prononcent. Les jugements que Dieu tait, ils les ignorent ; ceux que Dieu énonce, ils les savent.'

Par VSO – ou, plus précisément XVSO, car le verbe vient après un adverbe et figure à la deuxième place (Moignet 1988 : 351) –, le traducteur rend l'ordre OV (4 occ.) en employant un sujet pronominal de la troisième personne (*il* et *ele*) et une fois *ge* placés après le verbe (24). Le même ordre, (S)VS^PO avec un sujet pronominal, traduit SOV (2 occ.) latin avec un sujet nominal en explicitant le sujet à l'aide d'un pronom personnel postverbal (25). Il y a en outre une occurrence de VSO qui rend SOV avec le sujet exprimé par un pronom relatif.

- (24) Vix in oratione uerba **compleuerat** et regrediente anima ... (2.32, l. 28)
 A poines **auoit il** parfineaies les paroles en l'orison, et repairant l'anrme ...
 'Sa prière était à peine achevée que l'âme rentra ...'
- (25) Sanctimonialis autem femina, cum uerba fratris negantis audisset, insertas digitis manus super mensam **posuit** et ... (2.33, l. 22)
 Mais *la sainte femme none* quant ele oit les paroles de son frere denoiant, dunkes **mist ele** sor la table ses mains entretissues des doiz et ...
 'La religieuse, à ce refus de son frère, posa sur la table ses mains, les doigts entrelacés, et ...'

VSO sert au traducteur aussi à rendre OSV (2 occ.), en plaçant le sujet nominal après le verbe sans une reprise pronominale (26). En latin, dans les deux cas, les sujets sont connus du contexte ; c'est l'objet (*aereum idolum*) qui représente l'information nouvelle.

- (26) *Quam (= terram) dum fodiendo altius penetrarent, aereum illic idolum fratres inuenerunt. Quo ...* (2.10, l. 2)
 La queile quant en foant tresperzarent plus parfont, dunkes **trouerent** iloc li frere un ydle d'arain. Li queiz ...
 'En creusant assez profond, les frères trouvèrent une idole de bronze. Ils la ...'

3.5 Les objets pronominaux

Les objets pronominaux ne sont jamais postverbaux dans le texte en ancien français. Le traducteur rend alors par SOV avec le sujet et l'objet pronominaux les ordres VO et OV avec l'objet exprimé par un pronom personnel (5 occ.).

VO / OV → SOV

- (27) *Ecce te rogavi.* (2.33, l. 40)
 Elleuos ge te proiai.
 'Voilà ! Je t'ai prié.'
- (28) *Excommunico uos.* (2.23, l. 21)
 Ge uos escomenge.
 'Je vous excommunie.'

Une fois, SOV est choisi pour OSV latin :

- (29) *iamque eum longius unda trahit.* (2.7, l. 7)
 ia li unde lo **trait** lonz.
 'et le courant l'entraîne au loin'

OV latin avec un objet pronominal est rendu par OV français (11 occ.). Les pronoms suivants sont employés : *eum* traduit par *lo* (5 occ.), *eas* par *les*, *illos* par *iceas*, *se* par *soi*, *paucos* par *un poi* et *omnes* par *toz*. À plusieurs reprises, on rencontre le modèle indiqué en (30) avec *eum*, coordonné par *-que*, occupant la première place dans sa proposition ; le verbe, lui, est en fin de phrase. La contiguïté du pronom et du verbe n'est pas requise en latin, à la différence

de l'ancien français où il doit – dans ce contexte – le précéder. Les pronoms personnels y sont nettement clitiques (Ménard 1994, 65).

OV → OV

(30) Ego uenio eumque per memetipsum emendo. (2.4, l. 11)

Ge uieng et par moi meismes l'amenderai.

'J'arrive et je me charge de le corriger'

Pour rendre OV latin, le traducteur a parfois recours à la reprise pronominale de l'objet (4 occ.) qui, entre autres, lui permet de garder l'ordre OV. Elle concerne trois objets nominaux, repris par les démonstratifs *celui*, *ceas*, *celes*, et un objet pronominal, *lo queil*, repris par *lo*. L'exemple (31) montrant une telle reprise de l'objet, concerne plus particulièrement le cas de disjonction (*quem panem*), sur laquelle je reviendrai. La reprise pronominale s'accompagne de l'expression du sujet postverbal – voir les exemples (22) et (23).

(31) et quem sibi ad manducandum subripere poterat, diebus certis Benedicto panem **feribat**. (2.1, l. 44)

lo pain cui il a soi pout sostraire a mangier, celui **portoit** Benoit par certains iors.

'et ce qu'il pouvait soustraire à ses rations de pain, à jours fixes il le portait à Benoît'

4 Ce que le traducteur évite

Le traducteur évite certains phénomènes du latin, parmi eux : l'ellipse de l'objet, la disjonction et les propositions relatives autonomes. Quelles solutions apporte-t-il ?

4.1 L'ellipse de l'objet

Selon toute vraisemblance, le français du traducteur ne permet pas l'ellipse de l'objet ; Grégoire, lui, y a recours (7 occ.). Pour la question de l'ellipse de l'objet, évoquée surtout à propos de la non-configurationalité du latin (Luraghi 2006, 237–242, reprise par Ledgeway 2012, 72–74), il importe d'établir une différence entre les antécédents nominaux et pronominaux des objets qui sont éli-

dés. Dans le premier cas, lorsqu'un objet nominal est éliminé dans la proposition suivante ($O^N V$ & $\emptyset V$), il s'agit de ne pas pronominaliser un argument. Dans l'autre cas, lorsqu'un objet pronominal est éliminé ($O^P V$ & $\emptyset V$), il s'agit de ne pas répéter un pronom.

À quatre reprises, Grégoire ne pronominalise pas un objet nominal – soit parce qu'il est connu du contexte tel *manubrium* en (32), soit parce qu'il fonctionne comme un topique, c'est-à-dire l'entité sur laquelle la phrase fournit une information, tel *cuius uocem* (33). J'ai relevé trois occurrences d'un tel topique partagé par les phrases qui ne sont pas coordonnées par *et* ou un autre coordonnant additif. Ces exemples montrent le fait que l'ellipse de l'objet ne se limite pas à des propositions coordonnées de type OV & V , comme le postule S. Luraghi (2006, 245–248). L'autre cas de l'ellipse est celui de l'objet pronominal : conformément à l'usage du latin classique, Grégoire a recours à l'ellipse de type *eum V* & $\emptyset V$ (34), en d'autres termes, il ne répète pas un objet pronominal **eum V* & *eum V*. Le traducteur, en revanche, pronominalise le second objet, quel que soit le type de l'antécédent – nominal ou pronominal –, en se servant de *lo*, *la*, *les* ou de *sel* avec un *si* / *se* de liaison (= *se* / *si le*, voir Ménard 1994 : 273).

- (32) *tulit de manu Gothi manubrium et misit in lacum.* (2.6, l. 16)
 et il prit de la main del Gothe *lo manoir*, *sel mist* el bruec.
 'et prit le manche que tenait le Goth, et le plongea dans le lac'
- (33) *Cuius uocem tunc Theoprobus audiuit, nos autem cernimus, qui ...* (2.17, l. 14)
Cui uoiz dunkes oit Theoprobus, mais nos la ueons, ki ...
 'Cette annonce qu'entendit Théoprobus, nous la voyons réalisée, puisque ...'
- (34) (= *seniorem monachum*) *In quo statim ingressus est eumque in terram proiecit et uehementissime uexauit.* (2.30, l. 7)
 El queil il entrat manes, si *lo gettat* ius en terre et mult forment *lo trauilhat*.
 'Il entra en lui sur-le-champ, le jetta par terre et le tourmenta très violemment'

L'exemple (35) mérite d'être cité : le traducteur y rend une proposition avec l'objet pronominal exprimé dans la proposition précédente (*quem*) par une proposition complète en évitant l'ellipse ; la séquence *lo leuat* va de pair avec l'expression pronominale du sujet *il*, renvoyant au corbeau.

- (35) Quem (= panem) diu demoratus quandoque coruus momordit, **leuauit** et recessit. (2.8, l. 34)
 Lo queil longement atarianz a la pardefin morst li corbeaz, il **lo leuat**, et si s'en alat.
 'Après avoir fait bien des difficultés, enfin le corbeau mordit le pain, l'enleva et disparut'

4.2 La disjonction du syntagme nominal

Le traducteur ne cherche pas à imiter la disjonction du syntagme nominal fonctionnant comme l'objet (10 occ.). On peut en relever deux types. D'une part, la séparation de l'adjectif ou du complément au génitif de son nom régissant par le verbe (36). C'est un procédé bien connu pour marquer les fins de phrases – l'hyperbate verbale (5 occ.), étudiée par J. Adams (1971). Le traducteur veille à la contiguïté de tels syntagmes.¹⁰

- (36) Qui (= locus) a Romana urbe quadraginta fere millibus distans, *frigidas atque perspicuas* **emanat** *aquas*. (2.1, l. 27)
 Li queiz lius estanz pres uint leues del borc de Romme **gettet fors froides aigues et parueables**.
 'Il est à quelque 40 milles de Rome ; de là sortent des eaux fraîches et limpides'
- (37) Qui cum ei cibum afferrent corporis, ab eius ore in suo pectore *alimenta* **referebant** *uitae*. (2.1, l. 87)
 Et quant il porterent a lui les mangiers del cors, **si reporterent** en lur piz do sa boche *les mangiers de uie*.
 'On lui apportait des vivres pour son corps, et de ses entretiens chacun rapportait en son cœur des aliments de vie.'

D'autre part, Grégoire insère parfois des propositions relatives dans l'antécédent complexe selon le modèle (*eum quem ... pedem*). Le traducteur élimine soigneusement de telles constructions en les rendant par VO (38), sauf s'il utilise la reprise pronominale de l'objet : *lo pain cui... celui*, cité en (31). En outre, il veille à maintenir la contiguïté de l'antécédent et la proposition relative ; ils ne sont jamais séparés l'un de l'autre dans la traduction (39).

¹⁰ Cependant, la disjonction du syntagme nominal se rencontre dans d'autres textes, voir H. Pinkster (2005) et F. Jensen (1990, 543 ; 1994, 367).

- (38) In cuius obsequio *tres, qui sibi prae caeteris adhaerere consueuerant, comites misit*, scilicet ... (2.14, l. 10)
 En cui porsiwance il **enuoiait** *trois contes ki* a soi soloient aherdre deuant toz les altres, loist a sauoir ...
 ‘Puisqu’il lui fallait un état-major, il lui adjoignit trois comtes, ses inséparables, ...’
- (39) Quandam namque aliquando *feminam uiderat, quam* malignus spiritus ante eius mentis oculos reduxit ... (2.2, l. 8)
 Quar il **auoit ueut** iadiz *une femme, cui* li malignes espirs remenat deuant ses oez ...
 ‘Quelque temps auparavant, il avait vu une femme, que l’esprit mauvais lui remit sous les yeux de l’âme ...’

4.3 Les relatives autonomes

Le traducteur utilise, à six reprises, un objet générique (*totes*) *les choses* pour remplacer un pronom cataphorique introduisant une relative autonome (Pinkster 2015, appelée aussi « nominale », voir Lavency 1998) fonctionnant comme objet : *ea quae, cuncta quae* ou, si le cataphorique fait défaut, il insère l’antécédent (*totes*) *les choses* (40). De cette façon-ci, un objet nominal se substitue à un objet pronominal latin. Cependant, à deux reprises, il rend *hoc quod* par *ce ke* (41).

- (40) Vir dei per ordinem *quae fuerant gesta* narrauit. (2.35, l. 34)
 Li hom deu par ordene racontat *les choses ki* astoient auenues.
 ‘L’homme de Dieu lui raconta tout au long ce qui vient de se passer’
- (41) Sed mox ei uir sanctus *hoc quod* in uia egerat inproperauit. (2.13, l. 28)
 Mais manes li reprouat li sainz hom *ce ke* il auoit fait en la uoie.
 ‘Mais aussitôt le saint lui reprocha ce qu’il avait fait sur le chemin’

5 Conclusion

La comparaison du texte latin avec sa traduction en ancien français montre deux situations différentes :

Latin : Grégoire écrit en latin et cherche à imiter le style classique de rédaction en utilisant OV et SOV dans 74 % des cas. Il ne semble pas être soumis à des contraintes de l’ordre de mots lui imposant la place du sujet, de l’objet ou

du verbe. Son texte ne montre pas de symptômes perceptibles de la pronominalisation, ni du sujet, ni de l'objet. La contiguïté des éléments régissant – régi n'est pas requise non plus : Grégoire se sert librement de la disjonction. En outre, il met en œuvre l'ellipse de l'objet, en particulier, dans le cas de coordination de deux verbes qui partagent le même objet. Le latin de Grégoire ne présente pas d'indices de la « configuralité ».

Ancien français : le traducteur a recours en revanche à VO et SVO (66 %) ; il adapte l'ordre des mots de l'original à sa langue. Si, dans certains cas, il conserve l'ordre de l'original, le plus souvent, il procède à des substitutions qui consistent, typiquement, à placer l'objet nominal après le verbe. Dans le cas des objets pronominaux, le traducteur adopte le plus souvent l'ordre OV ou SOV. Les objets pronominaux sont contigus au verbe. Ni la disjonction, ni l'ellipse de l'objet ne sont employées. Le fait que le traducteur place le verbe à la deuxième position et qu'il manifeste une tendance à pronominaliser les sujets a pour conséquence les ordres OVS et VSO qui n'apparaissent pratiquement pas chez Grégoire.

En somme, Grégoire le Grand écrit en latin, dans un latin un peu étrange, certes, mais sa langue est bien le latin avec ses propriétés typiques : variabilité de l'ordre des mots, disjonction, anaphore zéro. La comparaison du texte avec la traduction en ancien français permet de bien saisir leurs propriétés respectives. Le traducteur, fidèle, a vu la nécessité d'adapter son texte et les adaptations auxquelles il a procédé concernent précisément les domaines que l'on évoque souvent à propos d'un changement typologique survenu en latin tardif. Les données fournies par la *Vita Sancti Benedicti*, qui visait un public général et qui a été composée pour être comprise sans difficulté, sont loin de supporter de telles hypothèses.

Corpus

Grégoire le Grand, *Dialogues*, vol. 2, Livres I–III ; texte, critique et notes par Adalbert de Vogüé, traduction par Paul Antin, Paris, Éditions du Cerf, 1979.

Li dialogue Gregoire lo Pape, Les dialogues du pape Grégoire : traduits en français du XII^e siècle, accompagnés du texte latin, publ. par Wendelin Foerster, Halle a. S. / Paris, Lippert / H. Champion, 1876.

Références

- Adams, James Noel, *A type of hyperbaton in Latin prose*, *Proceedings of the Cambridge Philological Society* 17 (1971), 1–16.
- Bauer, Brigitte Louise Maria, *Word Order*, in : Baldi, Philip/Cuzzolin, Pierluigi (edd.), *New Perspectives on Historical Latin Syntax*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 2009, 241–316.
- Carlier, Anne/Combettes, Bernard, *Typologie et catégorisation morphosyntaxique : du latin au français moderne*, *Langue française* 187 (2015), 15–58.
- Harris, Martin, *The Evolution of French Syntax : A Comparative Approach*, London, Longman, 1978.
- Herman, József, *Recherches sur l'ordre des mots dans les plus anciens textes français en prose*, *Acta linguistica Academiae Hungaricae* 4 (1954), 69–93 ; 351–379 (repris dans Herman, József, *Du latin aux langues romanes, Études de linguistique historique réunies par Sandor Kiss*, Tübingen, Niemeyer, 1990, 234–288).
- Jensen, Frede, *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen, Niemeyer, 1990.
- Jensen, Frede, *Syntaxe de l'ancien occitan*, Tübingen, Niemeyer, 1994.
- Lavency, Marius, *La proposition relative*, Louvain/Paris, Peeters, 1998.
- Ledgeway, Adam, *From Latin to Romance : Morphosyntactic Typology and Change*, Oxford, Oxford University Press, 2012.
- Luraghi, Silvia, *Null objects in Latin and Greek and the relevance of linguistic typology for language reconstruction*, *Proceedings of the 15th Annual UCLA Indo-European Conference*, JIES Monograph 49 (2006), 234–256.
- Luraghi, Silvia, *The rise (and possible downfall) of configurationality*, in : Luraghi, Silvia/Vit Bubenik (edd.), *Continuum Companion to Historical Linguistics*, London/New York, Continuum, 2010, 212–229.
- Marchello-Nizia, Christiane, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997.
- Marchello-Nizia, Christiane, *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin, 1995.
- Ménard, Philippe, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, 1994.
- Moignet Gérard, *Grammaire de l'ancien français : morphologie, syntaxe*, Paris, Klincksieck, 1988.
- Pinkster, Harm, *Evidence for SVO in Latin ?*, in : Wright, Roger (ed.), *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, London, Routledge, 1991, 69–82.
- Pinkster, Harm, *Changing patterns of discontinuity in Latin*, communication présentée au Colloque international de linguistique latine à Bruxelles, 2005.
- Pinkster, Harm, *The Oxford Latin Syntax*, Oxford, Oxford University Press, 2015.
- Salvi, Giampaolo, *La formazione della struttura di frase romanza : ordine delle parole e clitics dal latino alle lingue romanze antiche*, Tübingen, Niemeyer, 2004.
- Skårup Povl, *Les premières zones de la proposition en ancien français : essai de syntaxe de position*, Copenhagen, Akademisk Forlag, 1975.
- Song, Jae Jung, *Word order typology*, in : Song, Jae Jung (ed.), *The Oxford Handbook of Linguistic Typology*, Oxford, Oxford University Press, 2011, 253–279.
- Spevak, Olga, « *Itinerarium Egeriae* ». *L'ordre des constituants obligatoires*, *Mnemosyne* 58:2 (2005), 235–261.
- Spevak, Olga, *Constituent Order in Classical Latin Prose*, Amsterdam, Benjamins, 2010.